



# L'année scolaire de mon enfant

Guide pratique de 3 à 11 ans



**VENANSAULT**  
Année scolaire 2022-2023



# Édito



Pour cette édition 2022/2023, vous retrouvez le guide « L'année scolaire de mon enfant » dès le mois de septembre. Initialement édité en janvier de chaque année à l'occasion des portes ouvertes, nous estimons que ce guide pratique, riche d'informations sera aussi utile aux familles utilisant déjà les différents services.

Comme chaque année, il condense les renseignements sur les horaires, les inscriptions, les contacts utiles, les sites internet... des différents lieux que votre enfant est susceptible de fréquenter durant sa scolarité de la petite section au CM2.

Qu'elles soient communales ou associatives, toutes ces structures présentes à Venansault ont l'objectif commun de donner des repères à vos enfants en les inscrivant dans un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Je vous laisse re-découvrir ce guide qui contient « La charte du vivre-ensemble », fruit d'un travail collaboratif du comité de pilotage du Projet EDucatif Territorial (PEDT). Elle reprend les règles communes à chaque structure de manière ludique pour favoriser leur appropriation par les enfants.

Parents, enfants, je vous souhaite une bonne année scolaire !

Marine BESSON

Conseillère déléguée à l'Enfance et à la Vie Scolaire



## Sommaire

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE .....	3
L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE «LE SABLEAU» .....	4
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE «LA FONTAINE» .....	6
LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL .....	8
L'ÉCOLE PRIVÉE «LOUIS CHAIGNE» .....	10
LE RESTAURANT SCOLAIRE .....	12
LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES .....	14
LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE .....	14
LES MERCREDIS ET VACANCES .....	15
LE TRANSPORT SCOLAIRE .....	16
LES TARIFS DES STRUCTURES .....	17
LES COORDONNÉES .....	18
LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES .....	19

L'ANNÉE SCOLAIRE DE MON ENFANT - Année scolaire 2022-2023

Mairie de Venansault - Septembre 2022

Crédits photos : Service Communication, Freepik, Pixabay.

# L'Accueil Périscolaire



**Familles Rurales, en partenariat avec la commune de Venansault, propose un service d'accueil périscolaire le matin et le soir lorsqu'il y a école dans la journée.**

L'accueil périscolaire peut être fréquenté par les enfants inscrits dans les écoles de la commune, occasionnellement ou tout au long de l'année. Les présences ne sont pas obligatoirement à préciser (mais à signaler à l'enseignant pour le soir).

## L'équipe

- 7 animateurs à l'année
- 1 directrice adjointe
- 1 directrice.

## Les équipements

- 3 salles avec de grands espaces adaptés selon les âges :
  - salle jaune pour les PS-MS
  - salle verte pour les GS-CP-CE1
  - et salle bleue pour les CE2-CM.

## Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pour cette année sont :

- Développer le vivre ensemble ;
- Proposer des temps de loisirs variés et adaptés à chacun ;
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant ;
- Accroître la communication entre les acteurs en lien avec l'accueil de loisirs.

## L'organisation

- Le matin de 7h à 9h : le petit déjeuner est possible de 7h à 7h25 et proposé aux enfants pour une arrivée paisible et individualisée (facturé 0,50 €).
- Le soir de 17h à 19h : les goûters variés sont servis de 17h10 à 17h30 aux enfants. Lors de ce temps, les portes des salles restent fermées pour que les enfants puissent partager ce moment. Les enfants sont pris en charge par les animateurs et accompagnés dans des activités libres et par ateliers.

## Les inscriptions

Le dossier d'inscription est valable pour l'année civile et **obligatoire**.

## Les coordonnées

**Directrice** : Amandine LECARDONNEL  
@ : ileokids@venansault.com

14 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 48 18 72

# L'École Maternelle Publique « Le sableau »



83 Élèves



4 Classes



5 ordinateurs

école connectée e-primo  
une tablette par classe

Rythme scolaire à 4 jours et demi / semaine  
pour des journées d'école moins longues.

## L'équipe

- 4 enseignantes
- 4 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Elles sont chargées d'aider l'enseignante
- 1 médiathécaire présente 2 x 3h/semaine dans la BCD de l'école
- 1 RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) composé d'une psychologue scolaire, d'une rééducatrice et d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique.

## Les équipements

- 2 dortoirs indépendants
- 1 bibliothèque
- 1 salle de motricité équipée
- 4 salles de classe
- 1 classe polyvalente.

## Un cadre privilégié

- A proximité des services de restauration, de l'accueil périscolaire, des salles de sports...
- Sécurisant : liaisons douces (piste cyclable et piétonne) .
- Cadre naturel : à proximité de la zone verte, avec une cour aménagée, adaptée et ombragée.

## Les axes du projet d'école 2022/2026

Centrés sur 3 axes :

- la construction du langage oral et écrit
- un parcours artistique
- un parcours citoyen.

## Les inscriptions et formalités

Le maire délègue sa compétence à la directrice qui inscrit les élèves sur rendez-vous. Les demandes de dérogation sont à déposer en mairie.

Des portes ouvertes ont lieu en janvier et une matinée d'accueil est organisée pour les futurs élèves de l'école un samedi matin en juin.

## Les coordonnées

**Directrice** : Christelle RABAUD, reçoit le jeudi Allée du Sableau ☎ 02 51 07 30 06  
@ : ce.0851364w@ac-nantes.fr Site : <https://ecolematernellesableau-venansault.e-primo.fr/>

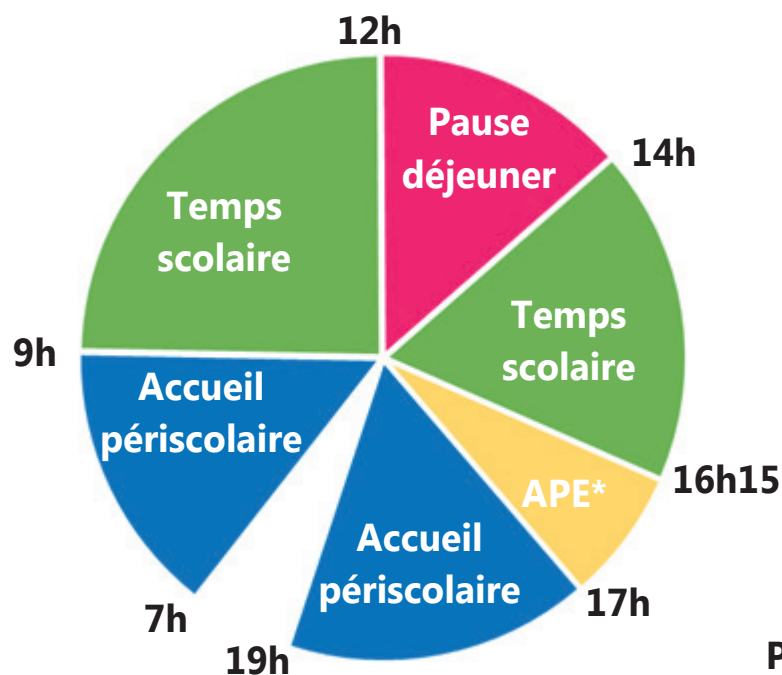
## L'association des parents d'élèves

@ : aepubliquevenansault@gmail.com

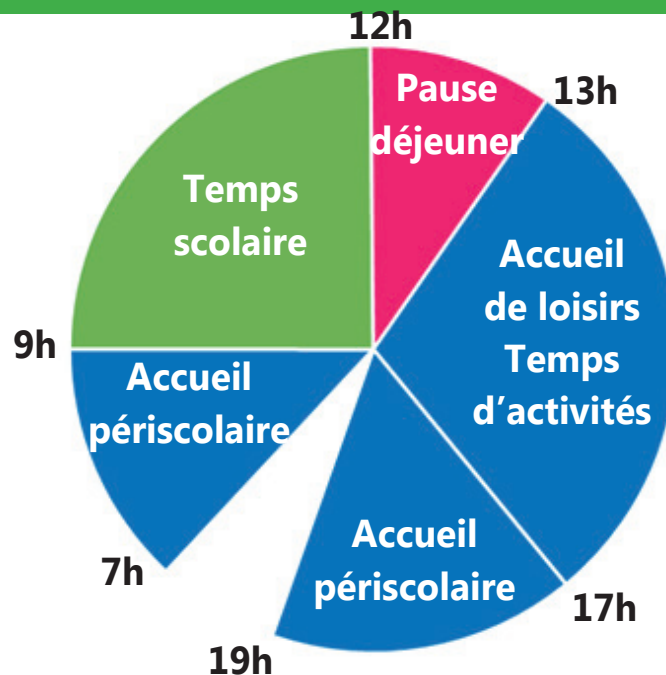
# Une journée type à l'École « Le sableau »



Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi



# L'École Élémentaire Publique « La fontaine »



157 Élèves



7 Classes

**100 % des classes équipées  
de Vidéo Projecteur Interactif  
et de Tableau Blanc Interactif**

Rythme scolaire à 4 jours et demi / semaine  
pour favoriser les apprentissages.

## L'équipe

- 9 enseignants
- 1 animatrice dédiée aux apprentissages informatiques
- 1 service civique contribuant aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école
- un RASED composé d'un psychologue scolaire, d'une rééducatrice et d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique.

## Les équipements

- 1 salle informatique équipée de 9 postes
- 2 classes mobiles : 6 ordinateurs portables et 12 tablettes
- 1 bibliothèque scolaire
- 1 classe polyvalente
- 1 vaste cour avec des espaces dédiés aux différentes activités.

## Un cadre privilégié

- Proximité des services de restauration, de l'accueil périscolaire, des salles de sports...
- Cadre sécurisé : aucune circulation aux abords de l'école ; déploiement de liaisons douces cyclables et piétonnes ;
- Cadre naturel : proximité de la zone verte.

## Un projet d'école 2022-2026

Un nouveau projet d'école qui s'articule autour de 3 axes :

- Développer la maîtrise du langage oral ;
- S'impliquer dans son rôle d'élève et développer le goût de l'effort ;
- Devenir des citoyens éclairés et cultivés.

Des priorités « Sport éducation » autour du « savoir nager », du « savoir rouler à vélo » et de l'augmentation du temps d'activité physique.

## Les inscriptions et formalités

Le maire délègue sa compétence à la directrice qui reçoit les familles pour présenter l'école et ses projets et inscrit les enfants.

Portes ouvertes de l'école en janvier.

## Les coordonnées

**Directrice** : Valérie DENEFF, reçoit le mardi

Chemin de la Fontaine

☎ 02 51 07 39 45

@ : ce.0851363v@ac-nantes.fr

Site internet : <https://ecoleelementairepublique-venansault.e-primo.fr>

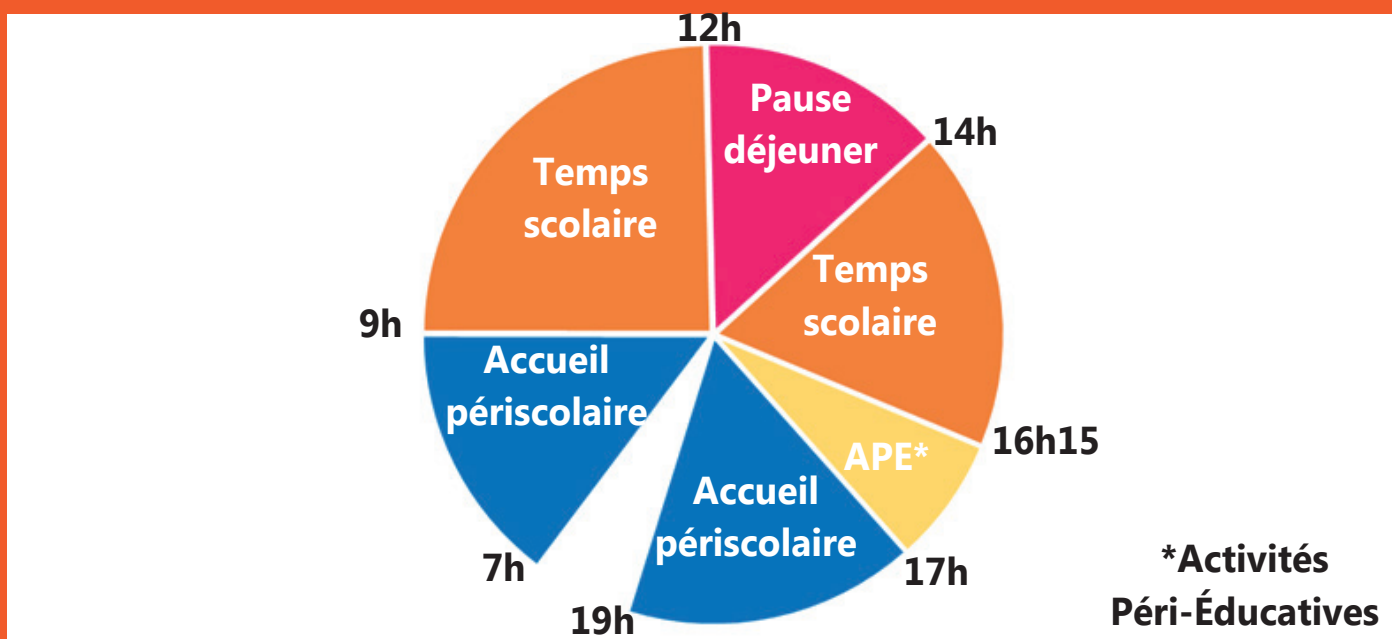
## L'association de parents d'élèves

@ : apepubliquevenansault85@gmail.com

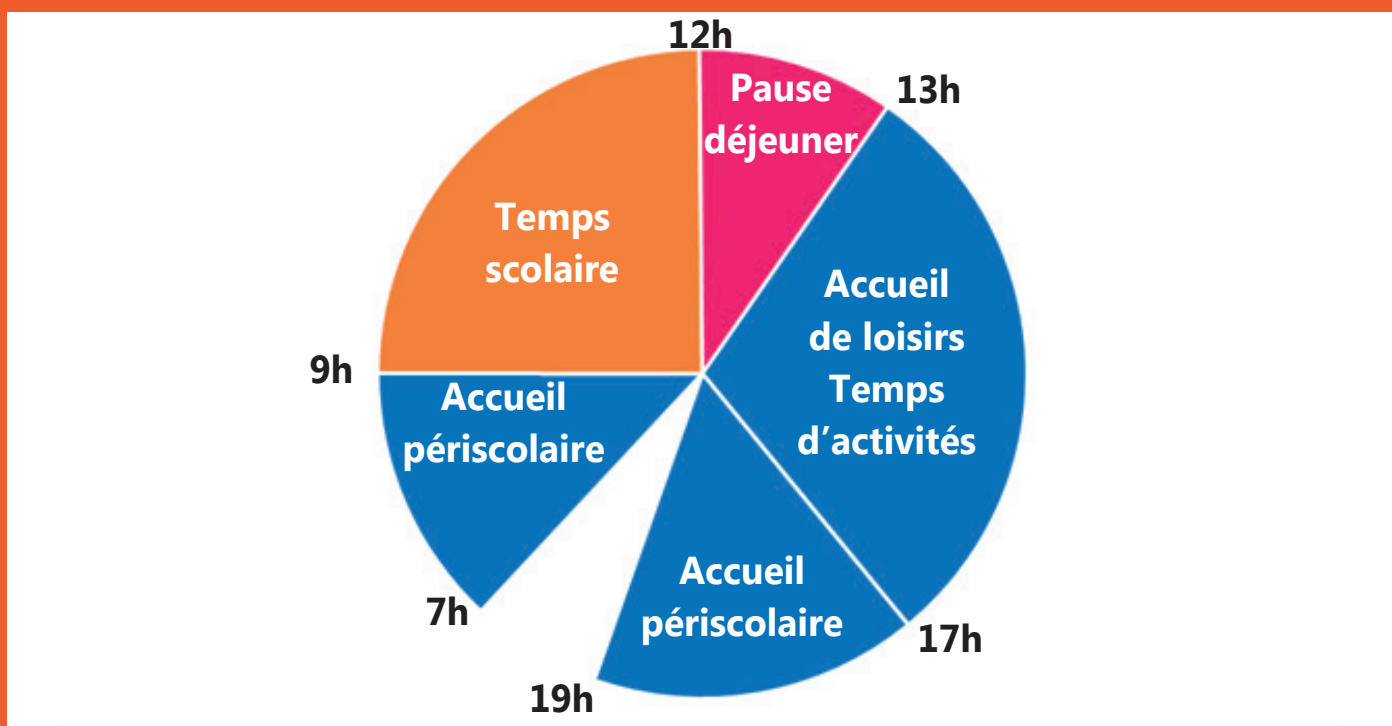
# Une journée type à l'École « La fontaine »



Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi



# Le Projet EDucatif Territorial



La réforme des rythmes scolaires est en application dans les écoles publiques à Venansault depuis la rentrée 2014/2015.

Les enfants vont en classe 4 jours et demi par semaine et continueront de le faire puisque les familles ont voté en fin d'année dernière le maintien de ce rythme.

Parallèlement, le **Projet EDucatif Territorial** est une démarche volontaire des collectivités territoriales afin de proposer à chaque enfant

**un parcours éducatif cohérent et de qualité  
avant, pendant et après l'école.**

Ce parcours est organisé dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il s'agit d'une démarche **partenariale** avec les services de l'État (DDCS) et **l'ensemble des acteurs éducatifs locaux**.

A Venansault, cette démarche est active, le comité de pilotage se retrouve plusieurs fois par an.

## Les objectifs du PEDT

Les objectifs du PEDT (2021/2024) sont réfléchis pour l'enfant.

Ils sont déclinés en plusieurs axes :

- 1- Poursuivre la recherche du bien-être des enfants et favoriser leur épanouissement ;
- 2- Accompagner l'autonomie des enfants en construisant un cadre clair quel que soit le lieu d'accueil afin qu'ils puissent se l'approprier et le respecter ;
- 3- Permettre la découverte d'activités variées tout en offrant une part de libertés, de choix aux enfants ;
- 4- Favoriser la communication entre les partenaires du PEDT, avec les familles et les enfants.



Voici les membres du comité de pilotage du PEDT :





# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## RESPECT

Entre enfants

De soi

Entre enfants et adultes

Entre adultes

Des différences

Du matériel

Des lieux

## BIENVEILLANCE

Écoute

Gentillesse

Entraide

Partage

## POLITESSE

Bonjour  
Au revoir

S'il te plaît

Désolé  
Excuse-moi

Merci

Langage  
correct

## CITOYENNETÉ

Exprimer son avis

Égalité

Responsabilité

Environnement



# L'École Privée « Louis Chaigne »



**250 Élèves**



**10 Classes**  
(4 maternelles et 6 élémentaires)



**16 tablettes numériques et des ordinateurs dans chaque classe des Tableaux Blancs Interactifs dans toutes les classes élémentaires**

## L'équipe

- 10 enseignants + 1 enseignante spécialisée
- 4 ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles).

## Les équipements

- 1 salle de motricité
- 2 salles de sieste séparées
- 2 cours distinctes en maternelle et élémentaire avec des jeux adaptés à l'âge des enfants
- 1 structure favorisant les échanges de la maternelle au primaire.

## Le cadre

- A proximité de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire ;
- Situé au coeur de la ville (médiathèque, les 3 étangs...).

## Le projet d'école

Les 2 axes du projet d'école 2019-2023 :

- méthodologie : améliorer le graphisme, la motricité fine (écrire, découper, coller, colorier...) ;
- maîtrise de la langue orale : enrichir le lexique.

Une école de l'apprentissage qui propose des outils pour réussir ;  
Une école ouverte sur le monde avec des sorties, voyages, visites culturelles ;  
Une école qui communique avec son site internet, des circulaires...

## Les inscriptions

L'inscription se fait auprès du directeur de l'école après une visite des locaux et une présentation des projets de l'établissement. Une matinée découverte de l'école a lieu en janvier.

## Les coordonnées

**Directeur** : Thierry PASQUIER (reçoit le lundi et le mardi)      9 rue de St André      ☎ 02 51 07 31 50  
@ : [direction@venansault-louischaigne.fr](mailto:direction@venansault-louischaigne.fr)      Site : <http://venansault-louischaigne.fr>

## Les associations de parents d'élèves

OGEC : [ogec.venansault@gmail.com](mailto:ogec.venansault@gmail.com)

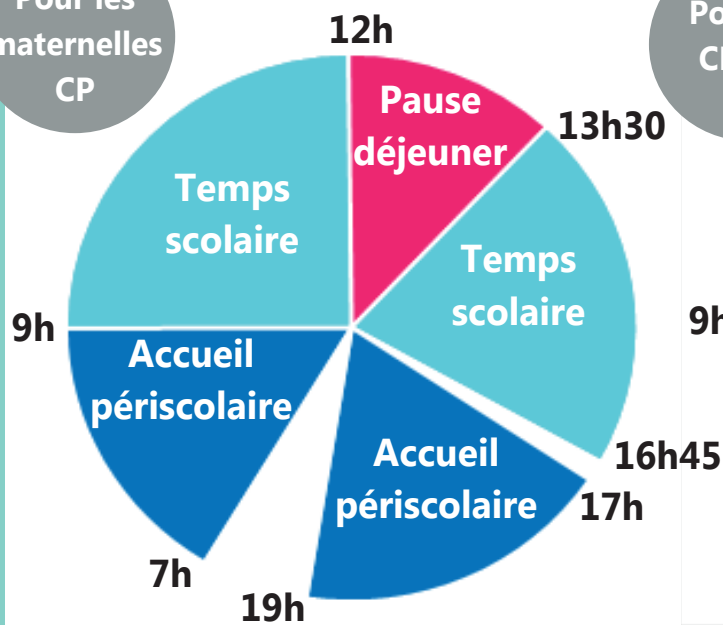
APEL : [apel.venansault@gmail.com](mailto:apel.venansault@gmail.com)

# Une journée type à l'École « Louis Chaigne »

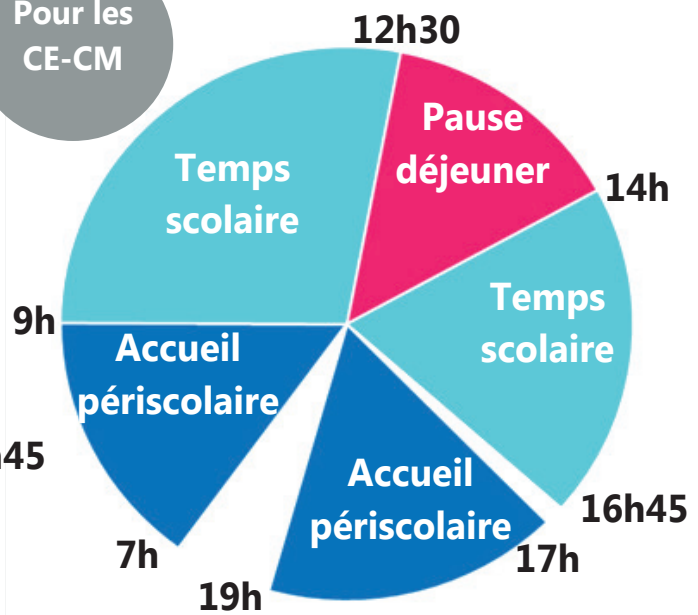


Lundi, mardi, jeudi et vendredi

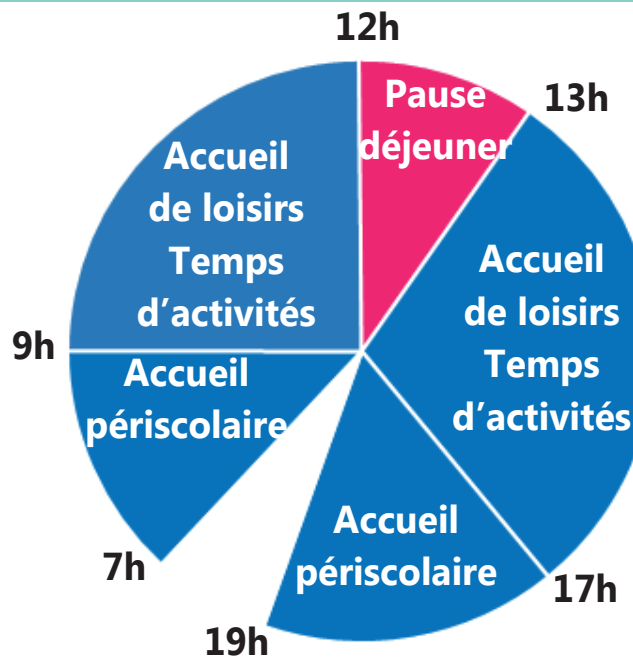
Pour les  
maternelles  
CP



Pour les  
CE-CM



Mercredi



# Le Restaurant Scolaire



1 directrice  
2 cuisiniers  
17 agents de service



71 652 repas  
préparés  
en 2021



4,66 €  
coût moyen  
d'un repas



72 463 €  
participation  
communale en 2021

**94 %**  
des élèves  
déjeunent  
au restaurant

## Le fonctionnement du service

Le restaurant scolaire municipal fonctionne tous les jours d'école, ainsi que pendant les petites et les grandes vacances.

## L'organisation du service

Répartition en 2 services : 470 repas par jour en moyenne

➤ De 12h à 12h45 : l'école publique (TPS, PS, MS, GS, CP et CE1) et l'école privée (TPS, PS, MS, GS et CP).

Après le repas, les plus petits vont à la sieste et les plus grands jouent dans leurs cours d'école.

💡 J'apporte mon rond de serviette à partir de la MS.

➤ De 13h à 13h45 : l'école publique (CE2, CM1 et CM2) et l'école privée (CE1, CE2, CM1 et CM2).

Avant le déjeuner, les plus grands sont en jeux libres dans leurs cours.

➤ Le mercredi : un service de 12h à 12h45.

Les repas sont élaborés sur place par les 2 cuisiniers.



En cas d'allergie alimentaire, contacter la directrice.

Les **absences** ou les **présences occasionnelles** des enfants sont à signaler au restaurant scolaire **48h à l'avance sur le portail citoyen** ou dès que possible **avant 9h (si enfant malade)**.

## Les menus

Le restaurant scolaire veille à proposer des menus sains et équilibrés. Ils sont établis selon un plan alimentaire en s'appuyant sur les recommandations nutritionnelles du G.E.M.R.C.N (Groupe d'Étude des Marchés de la Restauration Collective et de Nutrition).

Ils sont élaborés par la directrice et les cuisiniers en collaboration avec la commission restauration scolaire. Ils sont affichés dans chaque structure et consultable sur le site de la commune :

[www.venansault.fr](http://www.venansault.fr)

Une commission «Restaurant scolaire» est mise en place. Les parents qui le souhaitent peuvent s'investir.

## Les coordonnées

**Directrice** : PEULTIER Jocelyne 12 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02-51-07-31-55

@ : [cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr](mailto:cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr)

# Le Restaurant Scolaire



## RÉSERVATION ET ANNULATION DES REPAS

Un seul lieu pendant les périodes scolaires et mercredi inclus :  
**LE RESTAURANT SCOLAIRE**

(l'inscription à l'accueil de loisirs le mercredi (des périodes scolaires) ne vaut pas inscription au restaurant scolaire).

A effectuer via :

- le portail citoyen : <https://portail.berger-levrault.fr/23090/accueil>
- mail : [cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr](mailto:cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr)
- téléphone : 02-51-07-31-55

Un seul lieu de réservation/annulation des repas pendant les petites et grandes vacances :  
**L'ACCUEIL DE LOISIRS.**

A effectuer via :

- le portail Familles Rurales : <https://www.famillesrurales.org/venansault/>

Vous inscrivez votre enfant sur le portail, soit : en journée, matin repas, après-midi repas. L'accueil de loisirs s'occupe de réserver le repas de votre enfant auprès du restaurant scolaire.

Une fois votre compte créé, vous pourrez via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, dans l'onglet ESPACE FAMILLE et / ou ESPACE FACTURATION :

- Réserver ou annuler les repas,
- Régler vos factures et consulter vos historiques...

### Comment annuler un repas ou signaler une absence ?

Toute absence doit être signalée au restaurant scolaire pour éviter le gaspillage alimentaire au plus tard le jour J avant 9h du matin (pas de lien direct avec les écoles et l'accueil de loisirs).

Exemple : un mot inscrit dans le cahier de l'enfant ne parvient pas jusqu'au restaurant scolaire et n'est donc pas pris en compte.

Pour annuler un repas :

- Enfance et jeunesse, restaurant scolaire
- Espace Famille, Activités
- Cliquer sur «Absences»,
- Renseigner l'enfant, l'activité, la date prévue, puis cliquer sur DEMANDER.

# Les Activités Péri Éducatives



**Aux élèves des écoles publiques «Le Sableau» et «La Fontaine»  
de 16h15 à 17h dans les locaux de l'accueil de loisirs.**

## Les activités

Afin de répondre aux objectifs des Activités Péri-Éducatives et conformément aux textes du décret sur les rythmes scolaires, les enfants sont encadrés par des professionnels de l'animation leur proposant, un projet d'animation adapté aux âges des enfants : des activités sportives, des activités culturelles, des activités d'expression, des activités manuelles, des jeux et des ateliers libres.

Régulièrement, les animateurs rencontrent les enseignants des écoles publiques pour parler des activités ou les coordonner.

Le programme est disponible sur le site internet «Familles Rurales Venansault», affiché à l'accueil et sur le groupe Facebook.

## Les inscriptions

Le dossier d'inscription est valable pour l'année civile. Il est à demander à la directrice.

## Les coordonnées

**Directrice** : Amandine LECARDONNEL

14 rue de Lattre de Tassigny



02 51 48 18 72

@ : ileokids@venansault.com

# Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire



## « Apprentissages et ouverture d'esprit avec le CLAS »

Le CLAS s'inscrit dans le cadre du Plan Educatif Territorial de Venansault. Il est porté par l'association Familles Rurales en partenariat avec la Municipalité, les écoles et la CAF.

Le CLAS, c'est offrir au côté de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité. Le temps d'aide aux devoirs et les apports culturels proposés contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'École.

Les enseignants orientent les enfants qui auraient besoin du CLAS vers Amandine, la coordinatrice, et l'équipe de bénévoles. Pour l'année scolaire 2022-2023, les 2 écoles élémentaires de la commune bénéficieront du service pour un groupe de 18 enfants accueillis. Les séances ont lieu les mardis et jeudis de 16h15 à 17h45 pour l'école la Fontaine et de 17h à 18h30 pour l'école Louis Chaigne.

## Les coordonnées

**Coordinatrice** : Amandine LECARDONNEL

salle Odette Cougnaud



07 67 20 02 98

@ : clasvenansault@gmail.com

# Les Mercredis et Vacances



## L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est géré par Familles Rurales en partenariat avec la commune de Venansault. Il permet aux enfants âgés de 3 à 11 ans de vivre des moments de détente et d'avoir accès à des loisirs organisés.

Les objectifs de l'accueil de loisirs fixés dans le projet pédagogique s'articulent entre les objectifs associatifs et les objectifs du PEDT.

## L'équipe

- 7 animateurs à l'année ;
- 1 directrice adjointe ;
- 1 directrice ;
- 1 équipe renforcée par des contrats saisonniers.

## Les objectifs pédagogiques

- Développer le vivre ensemble ;
- Proposer des temps de loisirs variés et adaptés à chacun ;
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant ;
- Accroître la communication entre les acteurs en lien avec l'accueil de loisirs.

## L'organisation

- **Mercredis** : les enfants sont accueillis de 9h à 12h puis de 13h à 17h. **Pour le repas, les inscriptions sont à faire auprès du restaurant scolaire.**
- **Vacances** : les enfants sont accueillis soit en journée, soit en demi-journée. L'île o Kids est ouvert durant toutes les vacances scolaires (*fermeture uniquement entre Noël et le jour de l'an*). Durant l'été, des séjours sont également proposés.
- **Accueil matin et soir** : à 7h (*sur demande*) ou de 7h30 à 9h et de 17h à 19h, les enfants sont pris en charge par les animateurs et accompagnés dans des activités, tout en échangeant avec les familles lors des arrivées et des départs.

Afin de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne, l'équipe d'animation met en place en lien avec le projet pédagogique des projets d'animations. Vos enfants vont donc pouvoir faire des jeux et des activités manuelles, des activités d'expression, tout cela dans une ambiance détendue, drôle et amusante autour d'un thème.

Les programmes d'animations sont disponibles au centre et sur le site internet de Familles Rurales Venansault <https://www.famillesrurales.org/venansault/>

## Les inscriptions

**Nouveauté !** Les inscriptions se font en ligne sur [www.famillesrurales.org/venansault/](http://www.famillesrurales.org/venansault/). Faire une demande par mail pour recevoir la procédure et vos codes.

## Les coordonnées

**Directrice** : Amandine LECARDONNEL 14 rue de Lattre de Tassigny ☎ 02-51-48-18-72  
@ : [ileokids@venansault.com](mailto:ileokids@venansault.com)

# Le transport scolaire

**Ry** La Roche-sur-Yon  
Agglomération

Familles  
rurales  
Vivre mieux !

GROUPEMENT  
DES STRUCTURES  
TRANSPORT SCOLAIRE  
DU PAYS YONNAIS



Près de 25 élèves

Depuis 2011, le service Transports et Déplacements Durables de la Roche sur Yon Agglomération gère et organise le transport scolaire du Pays Yonnais en partenariat avec l'association Groupement Transport Scolaire Familles Rurales.

La place des parents et bénévoles est prise en considération par les élus de l'Agglomération dans l'organisation du transport scolaire lors de rencontres et par le biais de la coordinatrice de l'association en poste au Service Transport (Accompagnateurs dans les cars de Primaires et Maternelles, gilets haute visibilité...).

Les élèves des écoles de Venansault bénéficient de deux cars en services spéciaux pour la desserte des hameaux.



## Les inscriptions et les informations

Les élèves qui souhaitent prendre le transport scolaire sur Venansault pour aller aux écoles de la commune ou de la Roche sur Yon peuvent s'informer et s'inscrire en ligne sur le site :

<https://www.larochesuryon.fr/transport-scolaire/>

## Les coordonnées

### Direction Transports et Déplacements Durables

Espace Prévert - 70 rue Chanzy - 85000 LA ROCHE SUR YON

☎ 02-72-78-10-88

Groupement Familles Rurales Transport Scolaire du Pays Yonnais

☎ 02-72-78-10-89



# Les Tarifs des Structures



## Les tarifs de l'accueil périscolaire - Familles Rurales

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du CA de Familles Rurales.

Adhérents (24 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901 et hors commune	Goûter
Tarif 1 heure d'accueil matin et soir Facturé à la 1/2 heure	1,16 €	1,32 €	1,50 €	1,74 €	+ 0,50 € périscolaire du soir

### Tarifs différents pour le non-adhérent

Les factures sont établies chaque fin de mois et envoyées aux familles par mail. Chaque facture est à régler avant la date mentionnée soit par prélèvement, chèque, espèce, CESU ou chèques vacances.

## Les tarifs du restaurant scolaire

Le prix des repas est fixé chaque année par délibération du Conseil Municipal. La facturation est établie mensuellement et consultable sur le site internet de la commune. Vous pouvez consulter vos factures sur le portail citoyen dans votre espace facturation avec un identifiant et mot de passe à demander au restaurant scolaire.

Une réduction de **50 %** est accordée à partir du **3<sup>ème</sup> enfant**.

Forfait 1 Repas occasionnel	Forfait 2 2 repas par semaine (2 jours fixes)	Forfait 3 3 repas par semaine (3 jours fixes)	Forfait 4 4 repas par semaine (4 jours fixes)	Forfait 5 5 repas par semaine
4,25 €	26,64 €	39,96 €	53,28 €	66,60 €

Tarif spécifique pour allergie : 2,45 €

## Les tarifs des APE - Familles Rurales

Adhérents (24 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901
Tarif APE de 16h15 à 17h	0,58 €	0,66 €	0,75 €	0,87 €

## Les tarifs des Mercredis et Petites Vacances - Familles Rurales

Adhérents (24 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901 et hors commune	* Repas
Tarif journée (8h)*	6,96 €	8,24 €	12,64 €	14,56 €	+ 3,65 € pour le repas
Tarif matin (3h)	2,61 €	3,09 €	4,74 €	5,46 €	
Tarif matin repas* ou après-midi (4h)	3,48 €	4,12 €	6,32 €	7,28 €	+ 3,65 € pour le repas
Tarif après-midi* (5h)	4,35 €	5,15 €	7,90 €	9,10 €	+ 3,65 € pour le repas

# Les Coordonnées

	Directeur / Responsable	Adresse	Téléphone / Courriel
Ile o kids	Amandine LECARDONNEL	14 rue de Lattre de Tassigny	<b>02 51 48 18 72</b> ileokids@venansault.com
CLAS	Amandine LECARDONNEL	Salle Odette Cougnaud	<b>07 67 20 02 98</b> clasvenansault@gmail.com
École maternelle «Le sableau»	Christelle RABAUD	3 allée du Sableau	<b>02 51 07 30 06</b> ce.0851364w@ac-nantes.fr
École élémentaire «La fontaine»	Valérie DENEFF	Chemin de la Fontaine	<b>02 51 07 39 45</b> ce.0851363v@ac-nantes.fr
École «Louis Chaigne»	Thierry PASQUIER	9 rue de St André	<b>02 51 07 31 50</b> direction@venansault-louischaigne.fr
Restaurant scolaire	Jocelyne PEULTIER	12 rue de Lattre de Tassigny	<b>02 51 07 31 55</b> cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr
Transport scolaire	Direction Transports et Déplacements Durables	Espace Prévert 70 rue Chanzy La Roche sur Yon	<b>02 72 78 10 88</b> transportscolaire@larochesuryon.fr



# Le Calendrier des Vacances Scolaires

Rentrée scolaire	Jeudi 1er septembre 2022
Vacances de la Toussaint	du 22 octobre au 7 novembre 2022
Vacances de Noël	du 17 décembre au 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	du 11 au 27 février 2023
Vacances de printemps	du 15 avril au 2 mai 2023
Pont de l'Ascension	du 17 au 22 mai 2023
Vacances d'été	vendredi 7 juillet 2023

Retrouvez toutes ces informations sur  
[www.venansault.com](http://www.venansault.com)



